

A close-up portrait of Bernard Thibault, a man with dark hair and blue eyes, looking slightly to the right. He is wearing a dark, vertically striped shirt. The background is blurred, showing what appears to be a newspaper or document with some text and a green graphic.

**BERNARD
THIBAULT**

« La CGT a
décidé de ne pas
rester l'arme
au pied »

Le monde du travail a largement contribué à la victoire du nouveau président de la République et de sa majorité. Au second tour de la présidentielle, François Hollande a bénéficié des suffrages de 53 % des salariés du privé qui se sont exprimés, et de 65 % de ceux du public (sondage Ipsos Logica Business Consulting pour « le Monde »). Après 5 ans de

matraquage contre les droits sociaux, alors que la crise économique s'approfondit, ils aspiraient au changement. Plus de 100 jours après l'entrée en fonction du gouvernement, celui-ci se fait attendre. Et le MEDEF, qui joue de la crise pour tenter d'imposer ses vues en matière de « coût du travail » et de flexibilité, semble trouver des oreilles attentives, tant auprès du gouvernement que

de la CFDT. Pour « l'Humanité Dimanche », le secrétaire général de la CGT – qui s'était impliqué dans la campagne pour en finir avec Nicolas Sarkozy –, Bernard Thibault expose les exigences et la stratégie de sa centrale. Première mobilisation : le 9 octobre prochain, dans le cadre des actions prévues par la Fédération syndicale européenne de l'industrie.

HD. Vous avez qualifié, il y a quelques jours, la situation économique et sociale actuelle d'« alarmante ». Quel peut être le rôle des syndicats face à ces urgences ?

BERNARD THIBAUT. Cette rentrée intervient après des échéances électorales qui ont abouti à un changement de président de la République et de majorité politique. Elle se déroule d'autre part dans un contexte économique et social particulièrement dégradé. De nombreux salariés ont contribué au changement politique. Notre responsabilité syndicale est de faire en sorte que le mot « changement » prenne du sens dans leur quotidien. Et cela alors que l'affrontement avec les employeurs s'aiguise. Le patronat souhaitait la réélection du précédent président. Malgré sa défaite devant le suffrage universel, il n'a pas renoncé à obtenir le même type de mesures qu'il attendait du précédent exécutif. Il se livre à une offensive effrénée pour justifier l'injustifiable : expliquer que la flambée du chômage serait due au « coût du travail trop élevé » et à la « rigidité du marché du travail ». La CGT a décidé de ne pas rester l'arme au pied. Nous avons dit que le changement politique était une condition au changement. Mais nous n'avons jamais dit que c'était la seule. Aujourd'hui, il nous faut créer le rapport de forces nécessaire à la concrétisation de ce changement.

HD. Il y a au moins un changement de méthode ?

B. T. La conférence sociale organisée en juillet a marqué une vraie rupture. Le président de la République annonce qu'aucune décision ne sera prise sans consultation alors que son prédécesseur décidait au-

toritairement. Mais cette consultation ne préjuge d'aucun résultat. Surtout que le patronat n'a renoncé à rien et n'hésite pas à recourir au chantage à l'emploi ou à l'investissement. J'ai entendu la présidente du MEDEF, Laurence Parisot, exiger un budget « proentreprise ». Elle ne manque pas de toupet, alors que les entreprises bénéficient déjà, chaque année, de 175 milliards d'euros d'aides sous forme d'exonérations fiscales et de cotisations sociales ou de subventions publiques. La CGT demande une mise à plat sur la base de la pertinence et de l'efficacité de ces aides, qui sont en passe de devenir un des premiers

HD. La CGT va également s'impliquer à propos du traité de stabilité européen ?

B. T. Nous entendons relayer, à notre manière, la position de la Confédération européenne des syndicats (CES) sur le traité de stabilité. Ce traité reste inconnu de beaucoup de salariés. Nous allons organiser une campagne d'information sur ce texte qui impose des politiques d'austérité à tous les pays de manière centralisée et autoritaire et interdit toute mesure sociale sans l'aval des instances européennes. Si ce traité avait déjà été en vigueur, jamais ce gouvernement n'aurait pu décider d'un retour,

s'adresser aux salariés pour les informer et leur demander de se prononcer pour le rejet de ce texte, quelle que soit la forme de sa ratification.

HD. Le Front de gauche appelle à un référendum. Est-ce une voie que la CGT pourrait emprunter ?

B. T. Notre objectif, c'est la non-ratification. Quelle que soit la procédure. Je conçois qu'entre partis politiques, il puisse y avoir débat sur le type de procédure à utiliser – par la voie parlementaire ou par le biais d'une consultation populaire directe. Mais, pour nous, ce n'est pas notre principale préoccupation.

HD. La CGT s'est impliquée dans la

« Nous avons dit que le changement politique était une condition au changement mais ce n'est pas la seule. »

postes de dépense publique pour le résultat que l'on connaît en matière d'emploi ou de pouvoir d'achat.

HD. Que proposez-vous pour créer ce rapport de forces que vous évoquiez à l'instant ?

B. T. La CGT a décidé de plusieurs initiatives. Le 9 octobre, à l'occasion de la campagne lancée par la Fédération syndicale européenne de l'industrie, se déroulera une série de manifestations interprofessionnelles dans plusieurs grandes villes, pour la défense de l'emploi et de l'industrie. Le 11 octobre, a lieu une manifestation unitaire des retraités – à Paris, et nous allons nous investir pour son succès – pour le pouvoir d'achat, l'accès aux soins et l'autonomie des personnes âgées. Le choix reste entier pour cette période de la vie entre un cadre collectif et solidaire ou, au contraire, individualisé et libéral.

même partiel, à la retraite à 60 ans au motif que la situation économique de la France n'aurait pas permis « une telle largesse ». Ce texte propose d'encadrer les négociations salariales et de les limiter, par exemple à l'évolution de la productivité. Il exige donc de limiter la progression des salaires à un moment où l'ensemble des syndicats considère que la pression salariale est une des causes de la récession. Ce traité préconise aussi une diminution des budgets sociaux et promet donc les systèmes de protection assurantiels et non solidaires. En prônant la réduction des dépenses publiques, il pousse aux privatisations. Par ailleurs, le règlement Monti 2 qui a été adopté dans le même état d'esprit met, lui, directement en cause le droit de grève. Par essence même, ce traité est antisocial. La CGT a donc décidé de

campagne électorale pour la défaite de Nicolas Sarkozy. Au second tour de la présidentielle, vous avez vous-même indiqué que vous voteriez pour François Hollande.

Êtes-vous déçu par les 100 premiers jours du nouveau gouvernement ?

B. T. Il n'est pas question de déception. Simplement, la CGT et ses militants sont exigeants. Nous n'avons pas changé de revendications avec le changement de majorité. Nous avons dit combien la réélection de Nicolas Sarkozy nous aurait conduits à l'impasse. Nous avons affirmé, ô combien, il fallait se défaire de la tutelle des marchés financiers et de l'emprise d'une approche européenne qui ne fait pas du progrès social et de la croissance économique ses leviers. Cela n'a pas encore changé. J'entends François Hollande, à l'occasion de son voyage en Espagne, réclamer ☐

») une politique de croissance. J'observe combien c'est contradictoire avec le pacte européen. Le gouvernement annonce un cadrage pour une négociation entre syndicats et employeurs en faveur d'une meilleure sécurisation de l'emploi. C'est une bonne chose mais cela intervient dans un contexte où le MEDEF n'entend pas lâcher un millimètre sur ces propres revendications, comme il l'a réaffirmé lors de son université d'été.

HD. Justement, cette université

miers à en être victimes. Et on peut même dire que mener des actions syndicales, c'est aider le gouvernement à prendre les bonnes décisions.

HD. N'y a-t-il pas quelques difficultés cependant ? La direction de la CFDT accuse la CGT d'instrumentaliser la journée du 9 octobre à des fins nationales et internes.

B. T. Manifestement, la CFDT est sur une autre démarche syndicale que la nôtre. Ce n'est pas une première. C'est regrettable. Il y a ur-

B. T. Il nous faut passer beaucoup de temps à discuter avec les salariés, en nous appuyant sur ceux, très majoritaires, qui ont contribué au changement de majorité politique. Nous sommes à un niveau de crise – qui se traduit tant sur l'emploi que sur le pouvoir d'achat – dont je pense que chacun a conscience. Tout comme du fait que ce qui se passe dans toute entreprise a une répercussion pour l'ensemble de la collectivité nationale. Chacun a bien conscience que la fermeture d'un

auxquelles ces salariés sont appelés à participer en novembre – font des heures bien au-delà de la normale et sont rémunérés bien en dessous ! Nous avons demandé au gouvernement, qui en a pris l'engagement, de convoquer rapidement la Commission nationale de lutte contre le travail illégal. Ce travail illégal représente entre 4 et 5 % du PIB. C'est autant de manque à gagner pour les finances publiques et la Sécurité sociale. Voilà la forme la plus poussée d'exploitation du travail. Et elle progresse. Comme dans d'autres pays européens. La précarité ultime, c'est le travail illégal. Et le seul fait que ce travail existe et se développe est un formidable levier pour tirer l'ensemble des garanties sociales vers le bas. On est sur la forme ultime de mise en concurrence des salariés. D'où, là aussi, une nouvelle campagne pour faire reculer ce fléau dont est victime, notamment, une partie de la population immigrée. J'évoque ici la situation des travailleurs sans papiers.

HD. Sur les critères de régularisation, des négociations sont prévues entre syndicats et gouvernement ?

B. T. Pour nous, c'est le noyau dur de l'intervention syndicale : faire reconnaître que l'on ne peut pas faire travailler un salarié sans lui reconnaître le premier droit, la reconnaissance de son existence ! Les pouvoirs publics doivent agir, en faisant sortir les travailleurs sans papiers de cette situation de clandestinité. Ils doivent être reconnus comme travailleurs à part entière.

HD. On a entendu, ces derniers jours, plusieurs ministres en appeler à la « responsabilité » des patrons et des syndicats. Comment l'interprétez-vous ?

B. T. J'ai entendu les déclarations du premier ministre, du ministre du Travail, attendant que les négociations à venir entre salariés et employeurs donnent lieu aux accords les plus larges. Il faut être lucide ! Nous ne sommes pas dans une société « Bisounours » où chacun va faire preuve de bonne volonté ! Nous allons participer aux négociations avec le patronat. Mais nous entendons son discours. Plus de flexibilité. Transférer le financement de la protection sociale sur les citoyens, sur les contribuables, mais en exonérant les entreprises. Les employeurs font comme si les cotisations sociales étaient une

« La présidente du MEDEF revendique un duo avec la CFDT qui semble bien fonctionner, dit-elle. »

a été inaugurée par le premier ministre et onze ministres au total y ont participé...

B. T. Il n'est pas aberrant que le gouvernement soit présent à l'université du MEDEF. Reste le dosage... Il serait bon qu'il passe autant de temps avec les organisations syndicales de salariés qu'avec les représentants patronaux. Le gouvernement ne trouvera pas de solutions nouvelles avec ceux qui pratiquent les vieilles recettes. Après une élection qui consacre un changement de majorité politique, il est légitime de laisser aux responsables le temps de s'installer. Mais nous aurions nous-mêmes tort de ne pas prendre la mesure de l'urgence de la situation et de ne pas voir que le patronat, lui, ne perd pas une minute pour obtenir très rapidement des décisions qui lui semblent conformes à ses intérêts. Si les salariés devaient rester dans une posture spectatrice, ils seraient les pre-

gence sur l'emploi, sur l'industrie. Et je remarque que, dans les entreprises où les salariés sont confrontés à des plans de restructuration, à des annonces de fermeture, à des formes de chantage patronal, dans la plupart des cas, les responsables syndicaux réagissent dans l'unité. Tout comme les salariés, quelle que soit leur préférence syndicale. Il serait bon que l'on ait le même réflexe au plan national. Ce n'est pas le cas. La présidente du MEDEF elle-même revendique un duo, qui semble bien fonctionner, dit-elle, avec la CFDT pour la recherche d'un compromis dans les futures négociations. Je ne sais pas ce que cela recouvre. Mais lorsque j'entends le MEDEF revendiquer plus de flexibilité sur le marché du travail au nom de l'emploi, je me dis que c'est un marché de dupes. Et il ne faudra pas compter sur la CGT pour un accord sur ce terrain. Partout en Europe, les marchés du travail ont été, ces dernières années, de plus en plus flexibilisés. Et le marché du travail français tout autant que les autres. Un exemple parmi d'autres : la rupture conventionnelle – que nous avons refusé d'approuver. Aujourd'hui, c'est la première cause de suppression d'emplois. Les employeurs peuvent très facilement déguiser ces suppressions sans être redevables d'aucune obligation puisqu'on contraint des salariés à signer leur propre licenciement.

HD. Vous évoquiez tout à l'heure la nécessité de créer un rapport de forces. Mais face à l'explosion du chômage, la peur de perdre son emploi ne risque-t-elle pas d'inciter chacun au repli sur soi ?

site de production automobile – comme Peugeot l'annonce pour Aulnay – aurait des répercussions considérables, bien au-delà des seuls salariés qui travaillent dans cette usine. Pour chaque emploi direct supprimé, ce serait trois ou quatre emplois qui disparaîtraient. C'est aussi l'un des objectifs de notre journée du 9 octobre : sensibiliser sur l'impact qu'a, pour l'ensemble de la collectivité nationale, la réduction du potentiel productif en France. Et pointer des attitudes inacceptables, comme celle d'Unilever pour les Fralib, à Gémenos. Les directions d'entreprise ont des comptes à rendre sur le sous-investissement, les dividendes, l'utilisation de l'argent public, l'absence de fonds consacrés à la formation professionnelle. Le patronat amplifie sa campagne pour culpabiliser les salariés. Mais il oublie de dire que la France est l'un des pays au monde où la productivité du travail par heure effectuée est la plus élevée. Et se trouve dans une situation aberrante où d'un côté ceux qui sont au travail sont soumis aux cadences les plus soutenues, alors qu'une partie de plus en plus importante de la population est exclue du travail.

HD. Vous prônez une nouvelle réduction du temps de travail ?

B. T. Notre revendication de droit au départ à la retraite anticipée pour les travaux pénibles est une forme de réduction du temps de travail sur la carrière. Et cela peut contribuer à corriger ces déséquilibres. Très souvent, d'autre part, les salariés des petites entreprises – ce sera d'ailleurs l'un des enjeux des premières élections professionnelles

RENDEZ-VOUS

10 septembre

Le gouvernement doit remettre aux organisations syndicales et patronales un « document d'orientation » avant l'ouverture d'une négociation sur la « sécurisation » de l'emploi.

9 octobre

Dans le cadre d'une semaine de mobilisation décidée par la Fédération syndicale européenne de l'industrie pour la défense de l'industrie et de l'emploi, la CGT appelle à manifester dans plusieurs grandes villes (Paris, Lyon, Bordeaux...).

« Le patronat n'a renoncé à rien. (...) On ne nous fera pas avaler n'importe quelle déréglementation. »



charge qui pèse sur l'entreprise, or c'est une part de la rémunération du travail, versée de manière indirecte, qui s'inscrit dans le choix fait dans notre pays d'un système de protection sociale collectif. Le gouvernement ne va donc pas pouvoir faire comme si tout le monde était d'accord sur les objectifs. On ne nous fera pas avaler n'importe quelle déréglementation. Ensuite, ou le gouvernement reste inerte en l'absence d'accord, ou il reprend des accords d'inspiration patronale, ou grâce à sa légitimité poli-

B. T. Certains prennent leurs désirs d'affaiblissement de la CGT pour des réalités. Si on était à ce point dans les cordes, on n'aurait pas eu autant de résonance à l'annonce de notre mobilisation du 9 octobre ! Cela veut donc dire que nous avons une influence sur le débat d'idées, sur la vie économique, sociale, voire sur la vie politique, en tant que syndicat. Sur le terrain, grâce à son réseau de militants et à une grande unité en son sein pour faire face à ses obligations, très souvent la CGT fait l'actualité. Pas seule

faire un grand nombre d'adhérents et d'organisations dans la CGT.

HD. N'est-il pas dommage pourtant que ce débat ait pu s'accompagner d'attaques personnelles, relayées par la presse ?

B. T. C'est ce que je déplore. Il est essentiel que les relations entre les femmes et les hommes qui composent un syndicat soient empreintes de respect mutuel. Ce qui exclut les déclarations comparables à celles que l'on peut entendre s'agissant d'autres types d'organisations. À la CGT, on ne peut pas concourir à

MEDEF. Une entreprise est aussi faite des salariés. Il est temps de leur accorder de nouveaux droits et des moyens d'intervention dans tout ce qui touche à la marche des entreprises. Nous revendiquons, par exemple, la présence de représentants dans les conseils d'administration, un droit de veto suspensif pour les comités d'entreprise en cas de restructuration, permettant d'examiner les contre-propositions syndicales. L'État lui-même – et cela ne nécessite pas forcément une modification législative – a s'interroger sur le sens de sa présence en tant qu'actionnaire dans certaines entreprises – Air France, Thales, Renault. Trop souvent on voit des représentants de l'État actionnaire dans des conseils d'administration amorphes. Ce n'est plus possible !

HD. Ce n'est pas frustrant de quitter, dans quelques mois, la tête de la CGT, vu l'urgence économique et sociale actuelle ?

B. T. J'ai exercé une responsabilité pendant 14 ans, il est sain pour l'organisation de favoriser un renouvellement des cadres. Si les responsables syndicaux devaient attendre une période calme pour envisager de passer la main, je crains fort que cela pousserait à une forme d'immobilisme dans les responsabilités. Quatre mandats, cela m'apparaît raisonnable ! ★

PROPOS RECUEILLIS PAR PIERRE-HENRI LAB ET DOMINIQUE SICOT

« Nous revendiquons un droit de veto suspensif des comités d'entreprise sur les plans de restructuration. »

tique il impose des modifications législatives qui reprennent l'esprit pour lequel une majorité des électeurs s'est prononcé lors des élections.

HD. Mais que pèse la CGT ? Elle était au centre du jeu pendant la bataille contre la réforme des retraites, puis par son engagement contre la montée des idées du FN et son implication dans la campagne électorale. Les médias la présentent aujourd'hui comme désorientée face à un gouvernement qu'elle a contribué à faire élire et déstabilisée par le processus de choix de votre successeur, plus compliqué que prévu.

d'ailleurs, et ce n'est pas ce que nous recherchons. Très souvent nous sommes à l'initiative de l'unité sur un plan syndical. Parallèlement, nous avons effectivement une discussion interne sur la direction confédérale pour le prochain congrès. Mais que ceux qui déploieraient une CGT moins efficace au motif de ce débat se rassurent, ce n'est pas un point qui occupe une place au détriment de nos responsabilités revendicatives. C'est un sujet que nous allons travailler très tranquillement dans le cadre de la préparation du congrès. Il a suscité différentes prises de position, mais je suis persuadé que l'on va satis-

des postes comme on le fait ailleurs. Nous avons une autre âme, nous avons une autre histoire, d'autres valeurs. Mais ce n'est pas la caractéristique qui domine dans l'organisation.

HD. En mai vous avez remis au gouvernement une liste d'entreprises visées par des plans de restructuration avec plusieurs dizaines de milliers d'emplois menacés. Jusqu'ici, celui-ci semble agir au coup par coup. La CGT n'attend-elle pas autre chose ?

B. T. Des évolutions du droit sont indispensables. La semaine a été consacrée au sacre des employeurs à l'occasion de l'université d'été du